

JA 32 et FDSEA 32 ont créé une retenue d'eau devant la DDT

Une opération dont le but était de mettre en évidence l'urgence du problème de l'eau surtout la concrétisation du Varenne de l'eau



JA 32 et FDSEA 32 ont créé une retenue d'eau devant la DDT

Une vingtaine de tracteurs et leurs remorques ne sont pas venus à vide ce mardi 21 mars en matinée sur la place du Foirail et plus particulièrement devant les locaux de la DDT, Direction départementale des territoires. Une opération réussie menée avec efficacité et sans improvisation par les Jeunes Agriculteurs du Gers et la FDSEA 32 pour alerter les pouvoirs publics sur la mise en place urgente d'un plan eau et notamment l'application concrète du Varenne de l'eau pour préserver les ressources en eau et d'accélérer les projets de retenues d'eau en gestation ou celles à venir.

L'opération a consisté à créer une « mini retenue d'eau » en utilisant des centaines de m3 de terre pour créer les bases de la retenue d'eau pour ensuite la remplir avec des énormes citernes. Ce fut réalisé avec méthode, de très nombreuses personnes venues en curieux apprécièrent le spectacle offert par la noria de tracteurs et des citernes.

C'est vers 12 h 30 que la mise en eau s'est terminée, l'occasion pour quelques poissons rouges d'y trouver leur bonheur même si déjà deux pêcheurs sont installés sur les berges.

L'action des agriculteurs s'est conclue comme il se doit par le déversement de déchets devant l'entrée de la DDT et l'aspersion de paille dans la cour de cette dernière.

Une délégation de JA 32 dont le président, Xavier Duffau, et de la FDSEA 32 dont la présidente, Muriel Pelizza, s'est ensuite dirigée à la préfecture pour être reçue par le préfet du Gers.



Xavier Duffau, JA 32, et Muriel Pelizza, FDSEA 32, ont été reçus à la préfecture.



Premier camion à verser la terre.



La retenue d'eau est quasiment terminée.



Des pêcheurs installés sur les berges.



Des déchets ont été versés devant les grilles de la DDT.



La cour de la DDT remplie de paille.

